



## Quitter un cdd pour un autre cdd

Par **jumper**, le **12/05/2009** à **17:10**

Bonjour,

Je voudrais savoir si je pouvais quitter un CDD par la démission (car suite à des recherches je ne vois pas d'autre cause) car c'est mon premier travail, les taches qu'on me confit ne sont pas gérable car j'ai un BTS compta et en se moment je gère une association de A à Z et il y a pleins de choses que je ne connait pas et se travail ne correspond pas à mes compétences. On me propose en CDD en comptabilité avec déboucher sur un CDI dès que le poste sera vaquant.

Alors puis-je démissionner de mon CDD actuel pour m'orienté vers un autre CDD qui correspond à mes compétences?

Si oui quelle démarches dois-je entreprendre?

Quel son les points négatifs?

Y-a-t'il des risques (préjudices, dommages et interets...)

Merci beaucoup

Cordialement

Par **Visiteur**, le **12/05/2009** à **17:17**

bonsoir,

[citation]Alors puis-je démissionner de mon CDD actuel pour m'orienté vers un autre CDD qui correspond à mes compétences?[/citation]

non

sauf si embauche en cdi

autres cas de rupture du contrat :

rupture d'un commun accord

licenciement faute grave

cas de force majeure

Par **jumper**, le **12/05/2009** à **17:34**

Merci Carry